

Parc national de Port Cros

Orientation 4.3 Réduire l’empreinte “carbone” du territoire du parc national

La charte définit une orientation spécifique en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique à travers des mesures visant à limiter l’empreinte carbone du territoire.

Pour cela, le territoire s’engage de manière volontaire dans l’élaboration et la mise en oeuvre d’un « plan climat énergie territorial », avec l’objectif d’identifier les leviers d’action à mobiliser prioritairement pour réaliser des économies d’énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, au-delà du soutien au développement de l’économie de proximité, les acteurs du territoire seront mobilisés sur la réduction de l’empreinte carbone du territoire : les collectivités en matière d’urbanisme et de transports, les acteurs socio-économiques ainsi que les citoyens. Enfin, le développement des énergies renouvelables permettra de prendre le virage de la transition énergétique et de réduire la dépendance énergétique vis à vis d’autres territoires.

La démarche de territorialisation du schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) va se développer sur l’aire optimale d’adhésion via deux contrats territoriaux de transition énergétique (CTTE) sur les deux SCoTs.

En articulation avec la charte, ceux-ci représenteront des outils essentiels pour la concrétisation des orientations 4.2 et 4.3 de la charte et plus généralement la transition énergétique du territoire.

5 mesures partenariales	Rôle de l’établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>4.3.1 Réaliser et mettre en oeuvre un « plan climat énergie territorial » à l’échelle du territoire.</p> <p>Cette mesure volontaire représentera un travail spécifique ciblant particulièrement les enjeux du parc national (éco-mobilité des visiteurs, exemplarité sur les îles, pollution lumineuse, etc.).</p> <p>Elle sera déclinée dans chacun des CTTE concernés, et une synergie d’action sera recherchée pour pouvoir atteindre collectivement les objectifs de la transition énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none">• Coordination de la démarche• Mise en place d’un groupe de travail• Appui technique à la réalisation des actions	<ul style="list-style-type: none">• Participation aux diagnostics et à la définition des solutions• Participation à la démarche et à la mise en oeuvre des actions	<ul style="list-style-type: none">• Intercommunalités,• Syndicats de SCoT• CR PACA, ADEME• Acteurs socioéconomiques, PTP, CG83• Chambres consulaires

Parc national de Port Cros

<p>4.3.2 Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre via le système de déplacements et les projets d'aménagement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs • Appui technique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage • Documents d'urbanisme et projets urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • AOTU, Intercommunalités • Syndicats de SCoT • Gestionnaires des réseaux, opérateurs privés • CG83, CR PACA • ADEME
<p>4.3.3 Encourager les démarches collectives des acteurs socioéconomiques qui réduisent leurs consommations d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de temps d'échanges dans le cadre du réseau d'écoacteurs • Soutien des démarches 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des démarches 	<ul style="list-style-type: none"> • CMA, CCIV, CAV • Acteurs socioéconomiques • Gestionnaires des ports • CG83, CR PACA, ADEME
<p>4.3.4 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur les enjeux climatiques et énergétiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui et participation aux démarches de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités, ADEME • Acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable • Opérateurs privés • CAUE, CG83, CR PACA
<p>4.3.5 Développer les énergies renouvelables dans le respect du caractère du parc national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expériences des projets dans les coeurs de Parc • Accompagnement des porteurs de projets • Mise en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Espaces et équipements communaux • Traduction dans les 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • CMA, CCIV, CAV • Acteurs socioéconomiques • ADEME, DDTM, DREAL,

Parc national de Port Cros

documents de planification 0683, CR PACA, CELRL,

- Appui technique aux autres porteurs de projet

gestionnaires de sites,

opérateurs privés

Parc national de Port Cros

Référence ID de l'article : #4699

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 22:47